RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 00043
Numéro SIREN : 806 220 430
Nom ou dénomination : SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003619

450167

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003619**
n° de gestion : **1962B00043**
n° SIREN : **806 220 430 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 18/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE - Société par actions simplifiée
rue du Clos Hubert Zone Artisanale la Croix Saint-Mathieu 28320 Gallardon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

450167

SPM Groupe HIH 11

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 25 Rue DU CLOS HUBERT 28320 GALLARDON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 6 2 2 0 4 3 0 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX	410 380	CQ	146 383	263 997	210 324
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	156 969	AG	153 932	3 036	2 979
		Fonds commercial (1)	AH	7 622	AI	7 622		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	108 185	AO	3 961	104 223	104 789
		Constructions	AP	218 651	AQ	195 579	23 071	34 062
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 131 818	AS	726 376	405 441	250 248
		Autres immobilisations corporelles	AT	507 786	AU	251 724	256 062	265 208
		Immobilisations en cours	AV	88 864	AW		88 864	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	160	CV		160	160
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	14 971	BG		14 971	18 915
		Autres immobilisations financières*	BH	268 452	BI		268 452	41 723
		TOTAL (II)	BJ	2 913 862	BK	1 485 580	1 428 281	928 410
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 178 193	BM		1 178 193	1 306 543
		En cours de production de biens	BN	1 375 900	BO		1 375 900	1 809 116
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	687 795	BS		687 795	716 418
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 726	BW		18 726	229
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 570 520	BY		2 570 520	4 496 512
		Autres créances (3)	BZ	1 001 798	CA		1 001 798	1 458 989
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	97 240	CG		97 240	55 508
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 853	CI		22 853	209 962
		TOTAL (III)	CJ	6 953 029	CK		6 953 029	10 053 279
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	18 933			18 933	20 697
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 885 824	1A	1 485 580	8 400 243	11 002 387

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 222 200 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SPM Groupe

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE — Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 207)		DA	121 207	121 207
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	301 116	301 116
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	12 268	12 268
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	2 706 318	2 446 206
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	157 712	260 112
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	3 298 623	3 140 910
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	204 874	216 600
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	204 874	216 600
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	944 755	2 925 169
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	169 110	45 462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 111 370	3 804 395
	Dettes fiscales et sociales		DY	529 375	538 777
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		3 116
	Autres dettes		EA	139 585	281 209
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	4 894 198	7 598 130
	Ecarts de conversion passif*	**(V)**	ED	2 546	46 746
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 400 243	11 002 387
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre		1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 623 020	7 598 130
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	514 484	2 350 721

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SPM Groupe HKT

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	200 255	FB		FC	200 255	387 171
	Production vendue biens *	FD	6 313 632	FE	6 405 773	FF	12 719 406	12 836 459
	Production vendue services *	FG	17 628	FH		FI	17 628	57 892
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 531 516	FK	6 405 773	FL	12 937 289	13 281 524
	Production stockée*					FM	(461 838)	539 539
	Production immobilisée*					FN	177 519	148 543
	Subventions d'exploitation					FO	13 270	14 101
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	46 451	34 272
	Autres produits (1) (11)					FQ	76 461	4 955
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 789 152	14 022 936
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 642 736	4 952 582
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	128 350	(29 194)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 101 771	5 937 269
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	132 959	134 076
	Salaires et traitements*					FY	1 823 281	1 739 063
	Charges sociales (10)					FZ	661 779	602 633
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	251 444	240 685
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		22 878
	Autres charges (12)					GE	1 365	2 524
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 743 689	13 602 518
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	45 463	420 417
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	629	746
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	74 486	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	20 697	21 400
	Différences positives de change					GN	97 881	104 404
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	193 694	126 551
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	16 386	20 697
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	65 568	68 284
	Différences négatives de change					GS	78 860	58 777
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	160 814	147 758
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	32 879	(21 207)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	78 342	399 210

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SPM Groupe FIDUCIAL

obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SAS SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	50 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 890	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		32 683
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 890	32 683
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	41 110	(32 683)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		12 277
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(38 260)	94 138
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 032 847	14 149 488
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 875 134	13 889 376
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	157 712	260 112
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	17 400	13 050
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	495 574	490 798
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	74 486	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 374	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	39 037	34 272
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalité sur marchés	420	
Déplacement parc machines	8 470	
Vente Robot		50 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018**, dont le total est de 8 400 243 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 157 712 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent aux heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 3 ans
• Terrains et aménagements :	50 ans
• Constructions :	10 à 50 ans
• Agencement des constructions :	10 à 20 ans
• Installations techniques :	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels :	5 à 10 ans
• Installations générales agencements et aménagements divers :	5 à 10 ans
• Matériel de transport :	3 à 5 ans
• Matériel de bureau :	5 à 10 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS :

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de 'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 188 488 €.
Cet engagement a été comptabilisé.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : MOYEN
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE):

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/18, le CICE s'élève à 94 072 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art.244 quarter C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quarter C du CGI, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisions l'utilisation de ce crédit d'impôt.
Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 104 451 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

TRIAXE Audit

Alain BERSANS
Frédéric BISTUER
Patrick GRAS
Commissaires aux Comptes

Exemplaire destiné
au dépôt des comptes

SPM

Société par Actions Simplifiée au Capital de 121 207 €
Siège social : 25 rue du Clos Hubert – 28 320 GALLARDON

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de la société SPM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SPM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SPM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, évoquées dans les règles et méthodes comptables de l'annexe, et notamment :

- L'évaluation des stocks de matières premières et des produits finis, notamment par la validation de l'inventaire permanent par sondage,

- La valorisation des stocks telle que décrite dans l'annexe et la validation du bien-fondé des provisions pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés dans l'article D 441-4 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

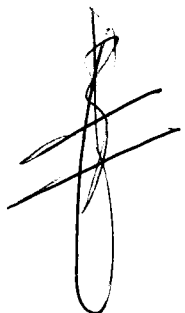
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 28 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet TRIAXE Audit
F. BISTUER



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	410 381	146 384	263 997	210 324
Concessions, brevets et droits similaires	156 969	153 933	3 036	2 979
Fonds commercial	7 622	7 622		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	108 186	3 962	104 224	104 790
Constructions	218 651	195 579	23 072	34 062
Installations techniques, matériel, outillage	1 131 818	726 376	405 442	250 249
Autres immobilisations corporelles	507 787	251 725	256 062	265 208
Immobilisations en cours	88 864		88 864	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	160		160	160
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	14 971		14 971	18 915
Autres immobilisations financières	268 452		268 452	41 724
ACTIF IMMOBILISE	**2 913 862**	**1 485 581**	**1 428 281**	**928 411**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 178 193		1 178 193	1 306 544
En-cours de production de biens	1 375 900		1 375 900	1 809 116
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	687 796		687 796	716 418
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 727		18 727	229
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 570 521		2 570 521	4 496 512
Autres créances	1 001 799		1 001 799	1 458 989
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	97 240		97 240	55 508
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	22 853		22 853	209 962
ACTIF CIRCULANT	**6 953 029**		**6 953 029**	**10 053 279**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	18 933		18 933	20 697
TOTAL GENERAL	**9 885 824**	**1 485 581**	**8 400 243**	**11 002 387**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques			31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	121 207)	121 207	121 207
Primes d'émission, de fusion, d'apport			301 117	301 117
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			12 268	12 268
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	2 706 319	2 446 206
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			157 713	260 113
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**3 298 623**	**3 140 910**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			204 875	216 600
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**204 875**	**216 600**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			944 756	2 925 169
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	169 110	45 462
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 111 371	3 804 396
Dettes fiscales et sociales			529 376	538 777
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				3 117
Autres dettes			139 586	281 209-
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**4 894 199**	**7 598 130**
Ecarts de conversion passif			2 547	46 747
TOTAL GENERAL			**8 400 243**	**11 002 387**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	200 255		200 255	387 172
Production vendue de biens	6 313 633	6 405 773	12 719 406	12 836 459
Production vendue de services	17 628		17 628	57 893
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**6 531 516**	**6 405 773**	**12 937 289**	**13 281 524**
Production stockée			-461 838	539 540
Production immobilisée			177 519	148 544
Subventions d'exploitation			13 270	14 101
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 452	34 273
Autres produits			76 461	4 956
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**12 789 153**	**14 022 937**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 642 736	4 952 582
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			128 351	-29 195
Autres achats et charges externes			6 101 772	5 937 269
Impôts, taxes et versements assimilés			132 960	134 076
Salaires et traitements			1 823 282	1 739 064
Charges sociales			661 779	602 634
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			251 445	240 685
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				22 878
Autres charges			1 366	2 525
		CHARGES D'EXPLOITATION	**12 743 690**	**13 602 519**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**45 463**	**420 418**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			629	747
Autres intérêts et produits assimilés			74 486	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			20 697	21 400
Différences positives de change			97 882	104 405
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**193 694**	**126 552**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			16 386	20 697
Intérêts et charges assimilées			65 568	68 285
Différences négatives de change			78 860	58 777
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**160 815**	**147 759**
		RESULTAT FINANCIER	**32 880**	**-21 207**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**78 343**	**399 211**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**50 000**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 890	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		32 683
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**8 890**	**32 683**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**41 110**	**-32 683**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		12 277
Impôts sur les bénéfices	-38 260	94 138
TOTAL DES PRODUITS	**13 032 847**	**14 149 489**
TOTAL DES CHARGES	**12 875 135**	**13 889 376**
BENEFICE OU PERTE	**157 713**	**260 113**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018**, dont le total est de 8 400 243 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 157 712 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent aux heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 3 ans
• Terrains et aménagements :	50 ans
• Constructions :	10 à 50 ans
• Agencement des constructions :	10 à 20 ans
• Installations techniques :	5 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels :	5 à 10 ans
• Installations générales agencements et aménagements divers :	5 à 10 ans
• Matériel de transport :	3 à 5 ans
• Matériel de bureau :	5 à 10 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS :

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de 'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 188 488 €.
Cet engagement a été comptabilisé.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : MOYEN
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE):

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/18, le CICE s'élève à 94 072 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art.244 quarter C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quarter C du CGI, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisions l'utilisation de ce crédit d'impôt.
Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 104 451 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	298 173		112 208
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175 740		9 939
Terrains	108 186		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	106 535		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	208 565		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 182 626		277 975
Installations générales, agenc., aménag.	413 163		32 651
Matériel de transport	2 378		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	101 517		6 893
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			88 864
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 122 970**		**406 384**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	160		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	60 639		228 680
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**60 799**		**228 680**
TOTAL GENERAL	**2 657 682**		**757 210**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			410 381	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		21 087	164 592	
Terrains			108 186	
Constructions sur sol propre			106 535	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		96 448	112 116	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		328 783	1 131 818	
Installations générales, agencements divers		20 142	425 672	
Matériel de transport			2 378	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		28 674	79 737	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			88 864	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**474 048**	**2 055 306**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			160	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 895	283 423	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**5 895**	**283 583**	
TOTAL GENERAL		**501 030**	**2 913 862**	

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	87 849	58 535		146 384
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	172 761	9 882	21 087	161 555
Terrains	3 396	566		3 962
Constructions sur sol propre	106 535			106 535
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	174 503	10 990	96 448	89 044
Installations techniques, matériel et outillage industriels	932 377	122 782	328 783	726 376
Installations générales, agenc. et aménag. divers	161 494	41 751	20 142	183 103
Matériel de transport	1 557	445		2 002
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 799	6 494	28 674	66 620
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 468 661**	**183 028**	**474 048**	**1 177 642**
TOTAL GENERAL	**1 729 271**	**251 445**	**495 135**	**1 485 581**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	20 697	16 386	20 697	16 386
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	195 903		7 414	188 488
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**216 600**	**16 386**	**28 112**	**204 875**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**216 600**	**16 386**	**28 112**	**204 875**

Dotations et reprises d'exploitation			7 414
Dotations et reprises financières		16 386	20 697
Dotations et reprises exceptionnelles			

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	14 971		14 971
Autres immobilisations financières	268 452	222 201	46 251
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 570 521	2 570 521	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	357 311	357 311	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	55 187	55 187	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	380 529	380 529	
Débiteurs divers	208 773	208 773	
Charges constatées d'avance	22 853	22 853	
TOTAL GENERAL	**3 878 596**	**3 817 373**	**61 223**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 944		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	515 621	515 621		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	429 135	157 957	271 178	
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 111 371	3 111 371		
Personnel et comptes rattachés	195 299	195 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	219 345	219 345		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	49 104	49 104		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	65 628	65 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	69 110	69 110		
Autres dettes	139 586	139 586		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**4 894 199**	**4 623 020**	**271 178**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 883			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	167 596			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	INTERET COURUS SUR EMPRUNT	1 136,67	1 600,00	-463,33
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**1 136,67**	**1 600,00**	**-463,33**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FACTURES A RECEVOIR	201 239,05	122 792,54	78 446,51
408190	FRS FNP GROUPE	163 975,93	22 758,77	141 217,16
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**365 214,98**	**145 551,31**	**219 663,67**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408400	FNP IMMOBILISATIONS		3 116,52	-3 116,52
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS			**3 116,52**	**-3 116,52**
AUTRES DETTES				
419800	CLIENTS AAE	45 098,29		45 098,29
419890	CLIENTS AAE GROUPE	6 840,00	67 906,97	-61 066,97
TOTAL AUTRES DETTES		**51 938,29**	**67 906,97**	**-15 968,68**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION CONGES PAYES	164 315,76	162 356,66	1 959,10
428400	PARTICIPATIONS		12 277,00	-12 277,00
438200	ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	67 797,71	66 566,23	1 231,48
448600	Etat - autres charges à payer	56 426,84	60 978,59	-4 551,75
448610	PROV CF/CP	3 499,93	3 458,20	41,73
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**292 040,24**	**305 636,68**	**-13 596,44**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INT COURUS	8 127,64	14 892,92	-6 765,28
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**8 127,64**	**14 892,92**	**-6 765,28**
TOTAL CHARGES A PAYER		**718 457,82**	**538 704,40**	**179 753,42**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CCA	22 853,17	209 962,07	-187 108,90
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**22 853,17**	**209 962,07**	**-187 108,90**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE		12 778,34	-12 778,34
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			**12 778,34**	**-12 778,34**
AUTRES CREANCES				
409800	FRS AAR	6 932,86	4 734,06	2 198,80
409890	FRS AAR GROUPE	201 840,00	144 000,00	57 840,00
448700	PRODUITS A RECEVOIR	55 187,00	12 930,00	42 257,00
455800	Associés - c/ct - intérêts courus	73 111,30		73 111,30
468700	PROD A REC		35 698,47	-35 698,47
TOTAL AUTRES CREANCES		**337 071,16**	**197 362,53**	**139 708,63**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**337 071,16**	**210 140,87**	**126 930,29**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			**2 957 697**		**2 957 697**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			848 531		848 531
Exercice en cours			294 444		294 444
TOTAL			**1 142 975**		**1 142 975**
VALEUR NETTE			**1 814 722**		**1 814 722**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 620 457		1 620 457
Exercice en cours			495 555		495 555
TOTAL			**2 116 012**		**2 116 012**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			393 862		393 862
A plus d'un an et moins de 5 ans			683 403		683 403
A plus de cinq ans					
TOTAL			**1 077 265**		**1 077 265**
VALEUR RESIDUELLE			**29 577**		**29 577**
Montant pris en charge ds exerc.			495 555		495 555

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Situation à l'ouverture de l'exercice			Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			3 140 910
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			3 140 910

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		260 112
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	260 112	157 712
SOLDE		**157 712**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	3 298 622

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 987			61
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Dénomination Siège social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val.brute Val. Nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
Filiales (plus de 50%)						
SARL SOPREMECA DECOLLETAGE	16 000	100				2 386 745
37400 AMBOISE	763 423					313 528

PARTICIPATIONS (10 à 50%)

AUTRES PARTICIPATIONS

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
FINANCIERE GLC - 28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	SAS	14 286	100,00 %

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise	22	
Employés	2	
Ouvriers	24	
TOTAL	52	

Effectif moyen du personnel : 52 dont 1 apprenti (s)

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	7 270	7 250	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**7 270**	**7 250**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	**7 270**	**7 250**	**100,00**	**100,00**
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur				
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	**7 270**	**7 250**	**100,00**	**100,00**

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Société par actions simplifiée

« **SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE** »

par abréviation « **S.P.M.** »

Capital social : 121.207,00 €uros

Siège Social : Zone artisanale La Croix Saint Mathieu
Rue du Clos Hubert

GALLARDON
(Eure-et-Loir)

R.C.S. CHARTRES B 806.220.430
SIRET 806.220.430.000.37

o=o=o=O=o=o=o

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSOCIEE UNIQUE (AFFERENT A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Société, j'ai établi, en ma qualité de Président de votre société, l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe afférents à l'exercice ouvert le 1er Janvier 2018 et clos le 31 Décembre suivant, et j'ai rédigé, en vue de l'approbation desdits comptes, le présent rapport de gestion, exposant notamment l'activité et la situation de celle-ci au cours de cet exercice, et contenant ma proposition concernant l'affectation du résultat de cet exercice.

Au cours de cette réunion, vous serez également invitée à statuer sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous rendra compte, dans un instant, de l'exécution de sa mission.

Pour votre information, je vous ai communiqué, dans le délai légal et réglementaire, tous les documents et renseignements dont la communication préalable est prescrite par la Loi, savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation,
- le présent rapport de gestion,
- le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- et le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

J'ajoute, en tant que de besoin, qu'il n'a été apporté aucune modification, par rapport à l'exercice précédent, au mode de présentation des comptes sociaux et aux méthodes d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

I. - ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE :

La Société a réalisé au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 12.937.289 €uros, contre 13.281.524 €uros au cours de l'exercice précèdent, **ce qui représente un recul de 2,59 %**.

Après comptabilisation de la variation des en-cours de production (- 461.838 €uros) et de la production immobilisée (+ 177.519 €uros), la production de l'exercice totalise 12.652.970 €uros, au lieu de 13.969.607 €uros l'exercice précédent, **soit une baisse de 9,43 %**.

Après comptabilisation des reprises sur provision (7.414 €uros), des transferts de charges (39.037 €uros), des subventions d'exploitation (13.270 €uros) et des autres produits divers de gestion courante (76.461 €uros), les produits d'exploitation de l'exercice totalisent 12.789.153 €uros, contre 14.022.937 €uros l'exercice précédent (soit une baisse de 8,80 %).

De leur côté, les achats de matières premières et autres approvisionnements se sont élevés à 3.642.736 €uros, contre 4.952.582 €uros pour l'exercice 2017.

Compte tenu de la variation des stocks de ces mêmes éléments (négative de 128.351 €uros), le prix de revient des achats consommés s'établit à 3.771.087 €uros, contre 4.923.387 €uros pour l'exercice précèdent, soit **une diminution de 23,40 %.**

En conséquence, la marge brute s'établit à 8.881.883 €uros, contre 9.046.220 €uros l'exercice précédent, soit **un recul, en valeur relative, de 1,82 %.**

Quant au taux de marge, il gagne quasiment 5 points et demi, passant de 64,76 % à 70,20 %.

En intégrant les travaux sous-traités aux coûts de revient, la marge brute atteint 5.286 K€, au lieu de 5.925 K€, soit un recul de 10,78 %, et un taux de marge de 41,78 %, qui reste stable par rapport à celui de l'exercice précédent (pour rappel : 42,41 %).

Les autres charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 8.972.603 €uros, contre 8.679.132 €uros l'exercice précédent, **soit une hausse de 3,38 %** ; elles sont détaillées, par grandes catégories, dans le tableau suivant, qui les compare à celles engagées durant l'exercice précédent.

NATURE DES CHARGES	2018	2017	VARIATIONS (en %)
Travaux sous-traités	3 595 860	3 121 570	15,19
Energie de production/Eau/EDF	89 313	110 079	-18,87
Consommables production, ent. bâtiments	25 111	30 496	-17,66
Fournitures de bureau	11 208	11 284	-0,67
Combustibles, Carburants, huiles et divers.	19 381	13 951	38,93
Petit outillage, vêtement prof.	159 882	157 745	1,36

Sous-traitance	110 833	97 845	13,27
Crédit-bail	495 574	490 798	0,97
Locations diverses	257 966	269 856	-4,41
Entretien	99 830	96 927	2,99
Assurances	53 205	51 300	3,71
Etude, recherche et Documentation	2 121	1 218	74,21
Personnel extérieur à l'entreprise et services ext.	292 507	257 728	13,49
Honoraires/Frais d'actes	655 786	858 851	-23,64
Publicité/Relations publiques	0	16 072	-100,00
Transport s/achats et ventes, emballages	155 633	227 171	-31,49
Déplacements, missions, réceptions	15 953	9 033	76,60
Poste et télécommunications	14 859	19 626	-24,29
Services bancaires	29 287	87 390	-66,49
Cotisations et autres services extérieurs	17 462	8 330	109,62
TOTAL AUTRES ACHATS & CHARG.EXT.	6 101 772	5 937 269	2,77
Impôt et taxes	132 960	134 076	-0,83
Salaires et traitements	1 823 282	1 739 064	4,84
Charges sociales	661 779	602 634	9,81
Amortissements	251 445	240 685	4,47
Provisions	0	22 878	-100,00
Autres charges	1 366	2 525	-45,90
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**8 972 603**	**8 679 132**	**3,38**

Compte tenu des charges énumérées ci-dessus, le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 est bénéficiaire de 45.463 €uros, contre 420.418 €uros pour celui réalisé à la clôture de l'exercice précédent.

Après comptabilisation :

- des produits financiers : (+) 193.694 €uros
  (dont 65.684 €uros d'intérêts rétroactifs 2015-2016-2017, calculés suite au contrôle fiscal, émanant des avances de fonds consenties aux Sociétés « ARM », « FINANCIERE GLC », « B.N.A » et « SPMA »),
  (dont 8.623 €uros d'intérêts rémunérant les avances de fonds consenties, au cours de l'exercice 2018, aux Sociétés « SOPREMECA DECOLLETAGE », « B.N.A » et « SPMA »),
- des charges financières : (-) 160.815 €uros
  (dont 1.062 €uros d'intérêts rémunérant les avances de fonds consenties, au cours de l'exercice 2018, par la Société « FINANCIERE GLC »),
- des produits exceptionnelles : (+) 50.000 €uros
  (produits de cessions d'éléments d'actifs cédés),
- des charges exceptionnelles : (-) 8.890 €uros

- et de l'impôt théorique sur les Sociétés : (+) 38.260 €uros
gain résultant de l'intégration fiscale.

le résultat net comptable de l'exercice écoulé est **un bénéfice de 157.712,88 €uros,** contre un bénéfice de 260.112,56 €uros pour le précédent exercice.

Quant à l'évolution de la situation tant active que passive de la société, de l'ouverture à la clôture de l'exercice écoulé, elle peut se résumer de la façon suivante :

VALEURS ACTIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	267 033,48 €	213 303,52 €	53 729,96 €
Immobilisations corporelles	877 664,51 €	654 308,66 €	223 355,85 €
Immobilisations financières	283 583,33 €	60 798,67 €	222 784,66 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	**1 428 281,32 €**	**928 410,85 €**	**499 870,47 €**
Stock matières premières et autres appro.	1 178 193,12 €	1 306 543,78 €	-128 350,66 €
En cours de production de biens	1 375 900,44 €	1 809 116,29 €	-433 215,85 €
Produits intermédiaires et finis	687 795,57 €	716 418,20 €	-28 622,63 €
TOTAL STOCK	**3 241 889,13 €**	**3 832 078,27 €**	**-590 189,14 €**
Avances et acomptes s/commandes	18 726,82 €	229,00 €	18 497,82 €
Clients	2 570 520,68 €	4 496 512,12 €	-1 925 991,44 €
Autres créances	1 001 798,92 €	1 458 989,39 €	-457 190,47 €
Disponibilités	97 240,29 €	55 508,19 €	41 732,10 €
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	**3 688 286,71 €**	**6 011 238,70 €**	**-2 322 951,99 €**
ACTIF CIRCULANT	**6 930 175,84 €**	**9 843 316,97 €**	**-2 913 141,13 €**
Charges constatées d'avance	22 853,17 €	209 962,07 €	-187 108,90 €
Ecart de conversion actif	18 933,06 €	20 697,24 €	-1 764,18 €
TOTAL ACTIF	**8 400 243,39 €**	**11 002 387,13 €**	**-2 602 143,74 €**

VALEURS PASSIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Capital social	121 207,00 €	121 207,00 €	0,00 €
Prime d'émission	301 116,54 €	301 116,54 €	0,00 €
Réserve légale	12 268,11 €	12 268,11 €	0,00 €
Autres réserves	2 706 318,77 €	2 446 206,21 €	260 112,56 €
Résultat de l'exercice	157 712,88 €	260 112,56 €	-102 399,68 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 298 623,30 €**	**3 140 910,42 €**	**157 712,88 €**
Provisions pour risques	204 874,84 €	216 600,05 €	-11 725,21 €
TOTAL PROV.RISQ ET CHARGES	**204 874,84 €**	**216 600,05 €**	**-11 725,21 €**

Emprunts et dettes auprès étab.de Crédit	944 755,59 €	2 923 569,32 €	-1 978 813,73 €
Autres emprunts et dettes financières	169 110,41 €	47 062,06 €	122 048,35 €
Dettes fournisseurs et rattachés	3 111 370,97 €	3 804 395,60 €	-693 024,63 €
Dettes fiscales et sociales	529 375,91 €	538 777,33 €	-9 401,42 €
Dettes sur immobilisations	0,00 €	3 116,52 €	-3 116,52 €
Autres dettes	139 585,68 €	281 209,21 €	-141 623,53 €
TOTAL DETTES	**4 894 198,56 €**	**7 598 130,04 €**	**-2 703 931,48 €**
Ecart de conversion passif	2 546,69 €	46 746,62 €	-44 199,93 €
TOTAL PASSIF	**8 400 243,39 €**	**11 002 387,13 €**	**-2 602 143,74 €**

II. - AUTRES INFORMATIONS :

Conformément à la loi, sont fournies ci-après diverses informations complémentaires.

1°) Activités de la Société en matière de recherche et de développement :

Des activités en matière de recherche et de développement, au sens fiscal du terme, ont été entreprises au cours de l'exercice écoulé (heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits), pour un total de 112.208 €uros. Elles n'ont donné lieu à aucun crédit d'impôt.

En ce qui concerne les investissements proprement dits, ceux-ci se sont élevés à 416.321 €uros.

Ils ont été principalement consacrés à l'acquisition de logiciels industriels (9.939 €uros), à l'acquisition de matériel et outillage industriels (277.975 €uros), à la réalisation d'installations générales et d'agencements divers (32.651 €uros), à l'acquisition de matériel de bureau et mobilier informatique (6.892 €uros) et au versement d'un acompte sur immobilisation corporelles (matériel et outillage) en cours (88.864 €uros).

2°) Effectif moyen en personnel :

L'effectif moyen de notre Société, au cours de l'exercice 2018, s'est élevé à 52 personnes (dont 1 apprenti).

3°) Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Résultats Financiers 2018 :

L'exercice 2018 est marqué par une baisse de l'activité de 2,6% (chiffre d'affaires de 12.937 K€ en 2018 contre 13.282 K€ en 2017) ; ce qui s'explique principalement par la baisse de cadence du programme A330 qui n'est que partiellement compensée par la hausse des cadences de l'A320 Neo.

Du fait de la réduction de la production stockée (-462 K€), corollaire de la baisse d'activité, les produits d'exploitation sont négatifs de -148 K€ (contre +741 K€ en 2017).

L'attention portée aux dépenses permet toutefois de dégager un résultat d'exploitation et un résultat net bénéficiaires (respectivement +45 K€ et +158 K€).

4°) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, de la situation financière, et notamment de la situation d'endettement :

Vous voudrez bien vous rapporter, pour ces informations, aux comptes annuels de la société.

Vous noterez notamment que les engagements hors bilan (crédit-bail), totalisaient, à la clôture de l'exercice, 1.077.265 €uros (hors valeur résiduelle).

Vous constaterez également, que le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées totalisaient, à la clôture de l'exercice, 188.488 €uros.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, le CICE s'élève à 94.072 €uros.

Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 104.451 €uros est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

5°) Evénements importants survenus depuis l'ouverture de l'exercice en cours :

Je ne vois aucun événement important à vous signaler qui soit survenu depuis l'ouverture de l'exercice en cours.

6°) Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Il est anticipé sur l'année 2019 une nouvelle progression de l'activité et une amélioration de la rentabilité de la société.

7°) Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

En annexe au présent rapport, vous trouverez également le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

8°) Informations sur les prises de participation ou prises de contrôle :

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6, alinéa 1er du Code de commerce, il vous est précisé que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune nouvelle participation.

9°) Informations sur l'activité et les résultats de notre filiale :

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, alinéa 2, j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'activité de notre filiale, la société « SOPREMECA DECOLLETAGE » au cours de son dernier exercice, clos le 31 Décembre 2018.

Vous trouverez également en annexe, en application de l'article L 233-15 du Code de Commerce, un tableau synoptique venant compléter les informations qui vous sont fournies ci-dessous.

La Société « SOPREMECA DECOLLETAGE » a réalisé en 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.386.746 €uros, en progression de 14,60 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Ses produits d'exploitation ressortent à 2.563.110 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 343.068 €uros et ses autres charges d'exploitation 1.665.599 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 554.443 €uros.

Après comptabilisation de ses résultats financiers, exceptionnels et de l'impôt sur les Sociétés, la Société SOPREMECA DECOLLETAGE » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 313.529 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 779.424 €uros au 31 Décembre 2018.

10°) Etat de la participation des salariés au capital social :

En application de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la Société soit dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE), soit dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE).

11°) Délais de paiement clients et fournisseurs :

Conformément aux dispositions de l'article D. 411-4 du Code de Commerce, pour les exercices ouvert à compter du 1er Juillet 2016, le rapport de gestion des Sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes, doit comprendre, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total H.T. ou T.T.C. des factures reçues ou émises non réglée à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard.

Par ailleurs, le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (Code de commerce art L.441-6-1 et D.441-4)

En annexe au présent rapport, vous trouverez le tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

12°) Informations sur le montant des prêts consenties par la Société, à titre accessoire à son activité principale :

Conformément à l'article L. 511-6, 3bis du Code monétaire et financier, je vous indique que la Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des micros entreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

13°) Décision de l'Autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielles :

En application des dispositions de l'article L 464-2 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a fait l'objet d'aucune décision prononcée par l'Autorité de la concurrence, pour pratiques anticoncurrentielles.

14°) Liste des succursales :

Conformément à l'article L. 232-1, II du Code de commerce, je vous informe que la Société ne détenait au 31 Décembre 2018 aucune succursale.

III. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 :

Je vous propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé, ressortant à la somme précitée de : 157.712,88 €uros

au crédit du compte dit d'« AUTRES RESERVES », dont le solde créditeur serait ainsi ramené de : 2.706.318,77 €uros
à : 2.864.031,65 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je confirme :

- que la société a distribué, au titre de ses trois avant derniers exercices comptables, les dividendes suivants :

  ⇒ en 2015, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, une somme globale de 51.662 €uros, laquelle distribution, intervenant au profit d'une personne morale, n'a pas été éligible au régime de l'abattement de 40%,

- et que la Société n'a engagé, durant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

IV. - QUITUS :

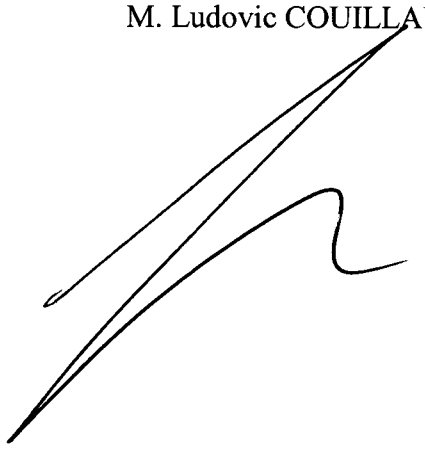
Au bénéfice des explications qui précèdent, et de celles plus détaillées que je ne manquerai pas de vous apporter au cours de votre réunion, je vous demande de bien vouloir approuver, tels qu'ils vous sont présentés, le compte de résultat, le bilan et l'annexe afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, et de me donner, par là-même, quitus de ma gestion au cours de cet exercice.

V. – <u>OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE</u> :

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du Travail, ou bien le texte des observations présentées par le Comité d'entreprise en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail est ou sera annexé au présent rapport.

Si vous approuvez mes propositions, je vous demande de bien vouloir les consacrer par un vote, en adoptant les résolutions dont je vais vous donner lecture, et dont le texte a été tenu et mis à votre disposition, conformément à la Loi et aux statuts de notre Société.

LE PRESIDENT
M. Ludovic COUILLAUD



ANNEXE I AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (exercice 2018)
(art. R. 225-102 du Code de Commerce)

SAS "SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE" - "S.P.M"

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2014	2015	2016	2017	2018
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital Social	121 207 €	121 207 €	121 207 €	121 207 €	121 207 €
Nombre d'actions ordinaires existantes	1987	1987	1987	1987	1987
Nombre d'actions à dividendes.prioritaires					
Nombre maximal d'actions à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercices de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 114 260 €	12 097 402 €	10 658 005 €	13 281 524 €	12 937 289 €
Résultat avant impôt, participation,amort.& provisions	400 938 €	- 155 511 €	112 411 €	632 855 €	359 172 €
Impôt sur les bénéfices	44 059 €	- 33 209 €	- 66 305 €	97 605 €	- 38 260 €
Participation des salariés	- €	- €	- €	12 277 €	- €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	111 388 €	- 65 827 €	- 41 618 €	260 113 €	157 713 €
Résultat distribué	51 662 €	- €	- €	- €	- €
III. RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôt, participation, mais avant amort.& prov.	179,61 €	- 61,55 €	89,94 €	263,20 €	200,02 €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	56,06 €	- 33,13 €	- 20,95 €	130,91 €	79,37 €
dividende attribué à chaque action	26,00 €	- €	- €	- €	- €
IV. PERSONNEL :					
Effectif moyen salarié de l'exercice	53	57	50	54	52
Masse salariale de l'exercice	1 798 812 €	1 802 365 €	1 686 970 €	1 739 064 €	1 823 282 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	673 222 €	674 727 €	596 804 €	602 634 €	661 779 €

ANNEXE II AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (Art. L 233-15 du Code de Commerce)

SAS "SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE" - "S.P.M"

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	*Capital*	*Capitaux propres hors capital*	*% du capital détenu*	*valeur comptable des titres détenus*		*Prêts & avances consentis non remboursés*	*Cautions & avals fournis par sté*	*Chiffres d'affaires du dernier exercice*	*Bénéfice ou perte du dernier exercice*	*Dividendes encaissés au cours de l'exercice*
				Brute	*Nette*					
I . FILIALES :										
(50 % au moins du capital détenu par la société)										
SARL SOPREMECA DECOLLETAGE (exercice 2018)	16 000 €	763 424 €	100,00%	160 €	160 €	135 085 €	Néant	2 386 746 €	313 529 €	0 €
II .PARTICIPATIONS										
(de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)										

EXE III AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (Exercice 2018)
cle D.441-4 du Code de Commerce)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
*	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
ore de factures concernés						34						9
ant total TTC des factures rnées		24 571,58 €	9 406,65 €	26 128,57 €	194 834,65 €	254 941,45 €					17 567,66 €	17 567,66 €
centage du montant total TTC chats de l'exercice		0,3%	0,1%	0,3%	2,5%	3,3%						
centage du chiffre d'affaires de l'exercice											0,1%	0,1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
ore des factures exclues												
ant total TTC des factures es												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L, 443-1 du code de commerce)												
is de paiement utilisés r le calcul des retards de ment	☐ Délais contractuels : - □ Délai contractuels : (préciser) 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels : - □ Délai contractuels : (préciser) 45 jours fin de mois					

Société par actions simplifiée

« **SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE** »

par abréviation « **S.P.M.** »

Capital social : 121.207,00 €uros

Siège Social : Zone artisanale La Croix Saint Mathieu
Rue du Clos Hubert

GALLARDON
(Eure-et-Loir)

R.C.S. CHARTRES B 806.220.430
SIRET 806.220.430.000.37

o=o=o=O=o=o=o

I. - PROPOSITION DU PRESIDENT QUANT A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 :

Je vous propose d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé, ressortant à la somme précitée de : 157.712,88 €uros

au crédit du compte dit d'« AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi ramené de : 2.706.318,77 €uros
à : 2.864.031,65 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je confirme :

- que la société a distribué, au titre de ses trois avant derniers exercices comptables, les dividendes suivants :

  ⇒ en 2015, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, une somme globale de 51.662 €uros, laquelle distribution, intervenant au profit d'une personne morale, n'a pas été éligible au régime de l'abattement de 40%,

- et que la Société n'a engagé, durant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

II. – DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2019 :

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé, ressortant à la somme précitée de : 157.712,88 €uros

au crédit du compte dit d'« AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur est ainsi porté de : 2.706.318,77 €uros
à : 2.864.031,65 €uros

Conformément aux prescriptions légales, l'Associée Unique prend acte des déclarations du Président confirmant :

- que la société a distribué, au titre de ses trois avant derniers exercices comptables, les dividendes suivants :

  ⇒ en 2015, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, une somme globale de 51.662 €uros, laquelle distribution, intervenant au profit d'une personne morale, n'a pas été éligible au régime de l'abattement de 40%,

- et que la Société n'a engagé, durant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL : LE PRESIDENT

